

Fiche de données de sécurité

ANNATTO EXTRACT

Fiche de données de sécurité du: 03 juin 2021 - Version 2

Date de première édition : 14 mars 2021

1. Identification

Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: ANNATTO EXTRACT

Autres moyens d'identification

Code commercial: 003001735

Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Usage recommandé : Fabrication de produits alimentaires

Restrictions à l'utilisation: Non disponible

Identificateur du fournisseur initial

Fournisseur: Sensient Colors Canada Ltd.

30 River Street,
Kingston, Ontario
K7K 2A1
Canada

Tel: 1-800-267-7884

Fax: +1 613-546-0355

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

- Pour toute urgence liée à des matières dangereuses contacter le CANUTEC's 24h / 24h tel.: 613-996-6666
- Pour les produits non dangereux, contacter SENSIENT Tel: 1-800-267-7884

2. Identification des dangers



Classification du produit

Skin Corr. 1A Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes et mentions d'avertissement



Danger

Indications de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Après manipulation, laver soigneusement les zones ayant touché le produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

1
3

P303+P361+P353 IF ON SKIN (or hair): Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/ shower.

P304+P340 IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing.

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Immediately call a POISON CENTER/doctor/...
P321	Mesures spécifiques (voir les mesures supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette ou dans la FDS).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à l'ensemble de la réglementation applicable.

Autres dangers

Aucun

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

N.A.

Mélanges

Composants dangereux au sens du règlement SIMDUT 2015 et classification connexes:

Liste des composants

Quantité	Dénomination	Numéro d'identification	Classification	Numéro d'enregistrement
1-5 %	POTASSIUM HYDROXIDE	CAS:1310-58-3 EC:215-181-3 Index:019-002-00-8	Acute Tox. 4, H302; Skin Corr. 1A, H314	

La concentration réelle des composants énumérés ci - dessus est retenue en tant que secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

En cas de contact avec la peau:

Enlever immédiatement les habits et chaussures souillés.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Retirer immédiatement les vêtements, chaussures ou chaussettes souillés.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux immédiatement et soigneusement sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant régulièrement les paupières. Il est possible d'utiliser de l'eau froide. Le cas échéant, retirer au préalable les lentilles de contact. CONSULTER UN MEDECIN.

Protéger les yeux à l'aide d'une compresse de gaz stérile ou un linge propre et sec.

En cas d'ingestion:

Ne pas faire vomir, consulter un médecin montrant cette fiche signalétique et l'étiquetage de danger.

En cas d'inhalation:

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

Symptômes/effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

Irritation cutanée

Érythème

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

Moyens d'extinction appropriés:

L'eau, CO2, mousse, poudres chimiques, selon les matériaux impliqués dans le feu. L'eau peut être employée pour refroidir les récipients exposés à la chaleur.

Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés:

Aucun en particulier.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.
Produits de combustion dangereux: N.A.
Propriétés explosives: N.A.
Propriétés comburantes: N.A.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
Recueillir séparément l'eau contaminée, utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau d'eaux usées.
Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer les conteneurs non endommagés, de la zone de danger immédiat .

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.
Mettre les personnes à l'abri.
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Matière adéquate pour absorber le produit : matière absorbante sèche et inerte (p. ex. vermiculite, sable, terre)
Laver abondamment à l'eau,

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de déjeuner.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

In air-tight containers in a cool, dark place protected from light / oxidation.

Température de stockage:

Matériaux incompatibles:

Aucun en particulier.

Indications concernant les locaux de stockage:

Locaux correctement aérés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Liste des composants contenus dans la formule avec une valeur OEL

Composant	Type OEL	pays	Plafond	Long terme mg/m3	Long Terme ppm	Court terme mg/m3	Court terme ppm	Comportement	Remarque
POTASSIUM HYDROXIDE	ACGIH		C			2			

Contrôles d'ingénierie appropriés

N.A.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui assurent une protection complète à la peau, par exemple en coton, en caoutchouc, en PVC ou en viton.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés, par exemple en PVC , en néoprène ou en caoutchouc.

Protection respiratoire:

Utiliser un équipement de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect: Liquide Brun rougeâtre foncé
Odeur: N.A.

Seuil d'odeur : N.A.
pH: 13.50
Point de fusion: N.A.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: N.A.
Point d'éclair: N.A.
Vitesse d'évaporation : N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.
Densité de vapeur: N.A.
Pression de vapeur: N.A.
Densité: N.A.
Hydrosolubilité: Soluble
Liposolubilité: N.A.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) N.A.
Température d'auto-allumage : N.A.
Température de décomposition : N.A.
Viscosité: N.A.
Propriétés explosives: N.A.
Propriétés comburantes: N.A.
Inflammabilité (solide, gaz) N.A.

Autres informations

Propriétés caractéristiques des groupes de substances N.A.
Miscibilité: N.A.
Liposolubilité: N.A.
Conductibilité: N.A.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable en conditions normales

Stabilité chimique

Données non disponibles.

Risque de réactions dangereuses

Aucun.

Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales de température et de pression.

Matériaux incompatibles

Éviter les oxydants forts, peroxydes, acides, métaux alcalins.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

a) toxicité aiguë	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b) corrosion cutanée/irritation cutanée	Le produit est classifié : Skin Corr. 1A(H314)
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le produit est classifié : Eye Dam. 1(H318)
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e) mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f) cancérogénicité	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g) toxicité pour la reproduction	Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h) toxicité spécifique pour certains	Non classé

organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

POTASSIUM HYDROXIDE a) toxicité aiguë LD50 Oral Rat = 284 mg/kg

Substance(s) énumérée(s) dans les Monographies CIRC:

Aucun

Substance(s) énumérée(s) comme cancérogène(s) OSHA:

Aucun

Substance(s) énumérée(s) comme cancérogène(s) NIOSH:

Aucun

Substance(s) énumérée(s) dans le rapport du NTP sur les agents cancérogènes:

Aucun

12. Données écologiques

Écotoxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Liste des composants écotoxicologiques

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradation

N.A.

Potentiel de bioaccumulation

N.A.

Mobilité dans le sol

N.A.

Autres effets nocifs

N.A.

13. Données sur l'élimination

Manipulation sécuritaire et méthodes d'élimination

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU

TDG-Numéro ONU: UN2801

ADR-Numéro ONU: 2801

DOT-Numéro ONU: UN2801

IATA-Numéro ONU: 2801

IMDG-Numéro ONU: 2801

Désignation officielle de transport de l'ONU

TDG-Nom d'expédition: COLORANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (POTASSIUM HYDROXIDE)

ADR-Nom d'expédition: COLORANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (POTASSIUM HYDROXIDE)

DOT Proper Shipping Name: COLORANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (POTASSIUM HYDROXIDE)

IATA-Nom d'expédition: COLORANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (POTASSIUM HYDROXIDE)

IMDG-Nom d'expédition: COLORANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (POTASSIUM HYDROXIDE)

Classe de danger relative au transport

TDG-Classe: 8

ADR-Classe: 8
DOT Hazard Class: 8
IATA-Classe: 8
IMDG-Classe: 8

Groupe d'emballage

TDG-Groupe d'emballage: II
ADR-Groupe d'emballage: II
DOT-Groupe d'emballage: II
IATA-Groupe d'emballage: II
IMDG-Groupe d'emballage: II

Dangers environnementaux

Polluant marin: Non
Polluant environnemental: N.A.

Transport en vrac

N.A.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement

TMD:

TMD Dispositions particulières: 16

Département des transports(DOT):

DOT-Précautions particulières: 11, B2, IB2, T11, TP2, TP27
DOT Label(s): 8
DOT Symbol: N/A
DOT Cargo Aircraft: N/A
DOT Passenger Aircraft: N/A
DOT Bulk: N/A
DOT Non-Bulk: N/A

Route et Rail (ADR-RID) :

Exempté d'ADR: Non
ADR-Etiquette: 8
ADR - Numéro d'identification du danger : 80
ADR-Code de restriction en tunnel: 2 (E)

Air (IATA):

IATA-Avion de passagers: 851
IATA-Avion CARGO: 855
IATA-Etiquette: 8
IATA-Danger subsidiaire: -
IATA-Erg: 8L
IATA-Dispositions particulières: A3 A803

Mer (IMDG) :

IMDG-Code de rangement: Category A
IMDG-Note de rangement: -
IMDG-Danger subsidiaire: -
IMDG-Dispositions particulières: 274
IMDG-Page: N/A
IMDG-Etiquette: N/A
IMDG-EMS: F-A, S-B
IMDG-MFAG: N/A

15. Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

This product has been classified in accordance with the hazard criteria of the Hazardous Products Regulations (HPR) and the SDS contains all the information required by the HPR.

WHMIS Classification

No Data available

INRP (Inventaire National des Rejets de Polluants) - Substances présentes dans l'inventaire

Aucune substance listée

DSL (Liste des substances domestiques)

Tous les substances sont énumérés dans le DSL.

NDL (liste des substances non domestiques)

Aucune substance listée

États-Unis - Réglementations fédérales**TSCA - Toxic Substances Control Act****TSCA inventory:**

All chemical substances in this material are included on or are exempted from listing on the TSCA Chemical Substance Inventory.

SARA - Superfund Amendments and Reauthorization Act**Section 302 - Substances extrêmement dangereuses:**

Aucune substance listée

Section 304 - Substances dangereuses:

POTASSIUM HYDROXIDE

Section 313 - Liste des produits chimiques toxiques:

Aucune substance listée

CERCLA - Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act**Substances énumérées dans le CERCLA:**

POTASSIUM HYDROXIDE	Quantité à déclarer:	1000	livres
---------------------	----------------------	------	--------

CAA - Clean Air Act**Substances énumérées dans le CAA:**

Aucune substance listée

CWA - Clean Water Act**Substances énumérées dans le CWA:**

POTASSIUM HYDROXIDE	est énuméré dans le CWA	Section 311
---------------------	-------------------------	-------------

États-Unis - Réglementations spécifiques des états:**California Proposition 65****Substances énumérées dans California Proposition 65:**

Aucune substance listée

Massachusetts Right to know**Substances énumérées dans Massachusetts Right to know:**

POTASSIUM HYDROXIDE

Pennsylvania Right to know**Substances énumérées dans Pennsylvania Right to know:**

POTASSIUM HYDROXIDE

New Jersey Right to know**Substances énumérées dans New Jersey Right to know:**

POTASSIUM HYDROXIDE

Substance(s) listed under California Proposition 65:

Aucune substance listée

16. Autres informations

Code	Description
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité du: 03 juin 2021 - Version 2

Les informations contenues dans ce document sont basées sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Les informations se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualité spécifique. Les informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres processus.

Ce document a été créé par une personne compétente et formée de façon appropriée.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche de données de sécurité annule et remplace toute édition précédente.

The information in this SDS is provided all the relevant data fully and truly. However, the information is provided without any warranty on their absolute extensiveness and accuracy. This SDS was prepared to provide safety preventive measures for the users who have got professional training. The personal user who obtained this SDS should make independent judgment for the applicability of this SDS under special conditions. In these special cases, we do not assume responsibility for the damage.

Légende relative aux abréviations et aux acronymes employés dans les fiches de données de sécurité :

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

IMDG: Code maritime international pour le transport de marchandises dangereuses

IATA: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA)

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'Association internationale du transport aérien (IATA).

ICAO: Instructions techniques fournies par l'Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO)

ICAO-TI: Instructions techniques par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

CLP: Classification, Étiquetage, Emballage

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

GefStoffVO: Règlement allemand relatif aux substances dangereuses

LC50: Concentration létale pour 50% du groupe test

LD50: Dose létale pour 50% du groupe test

DNEL: DNEL (Derived No Effect Level)

PNEC: PNEC (Predicted No Effect Concentration)

TLV: Valeur seuil

TWATLV: Valeur limite seuil pour la moyenne pondérée dans le temps (journée de 8 heures). (recommandée par l'ACGIH)

STEL: Limite d'exposition à court terme

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

WGK: Classe de risque pour l'eau (Allemagne)

KSt: Coefficient d'exposition

Paragraphe modifié de la révision précédente:

- 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT